

17^{eme} session ordinaire du conseil d'administration du CNRST : La recherche et l'innovation comme boussoles

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 28 MARS 2022

1067

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



CEDEAO, RFI et France 24, Chronogramme électoral

Les inquiétudes de la coalition Synergie 22



**Observatoire National de l'Industrie :
Des résultats satisfaisants, malgré
les difficultés du moment**



**Développement de l'esprit d'entreprise
chez les jeunes : L'Université ESGIG sollicite
l'expertise de l'APEJ**



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

28 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

887

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

02

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

08 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
01 cas graves en soins intensifs
37 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 473

Guéris

29 627

Décès

727

dont 43 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.14



P.17



P.21



/ Une /



CEDEAO, RFI et France 24, Chronogramme électoral : Les inquiétudes de la coalition Synergie 22

P.5

/ Brèves /



Ansongo : La hiérarchie s'imprègne de la situation sur le terrain
CTIA : Les Ouelleminden se confédèrent

P.12

P.12

Mali : La CEDEAO n'écarte pas une levée progressive des sanctions

P.13

Développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes : L'Université ESGIG sollicite l'expertise de l'APEJ

P.13

Gestion de la Commune Rurale de Pélangana : Le BVG décèle des irrégularités financières s'élevant à 5.767.435 FCFA

P.14

FAMA : Fin de formation de 28 officiers stagiaires à l'EMIA

P.14

Police technique et scientifique : Les nouveaux éléments outillés

P.14

/ Actualité /



Observatoire National de l'Industrie : Des résultats satisfaisants, malgré les difficultés du moment

P.16

17eme session ordinaire du conseil d'administration du CNRST : La recherche et l'innovation comme boussoles

P.17

Coordination et gestion des crises et catastrophes : La Police des Nations Unies apporte son expertise

P.18

Deuil : La MINUSMA et le Mali rendent un dernier hommage à un soldat de la paix

P.19

/ Politique /



Sanctions : Le flop d'Accra

P.21

Le 26 Mars réduit à un point de départ dans l'histoire du Mali : Les acteurs du Mouvement démocratique ont-ils capitulé ?

P.22

/ Culture & société /



Cinéma : Avant-première du film TAANE fantastique modernité d'une femme à la retraite

P.23

/ International /



Saisie d'armes à Wanindara (Guinée) : Fin de cavale pour Elhadj Abdoulaye Sow (C. Wright)

P.24

Gendarmerie nationale Guinéenne : Le procureur Charles Wright sévit contre deux OPJ

P.25

/ Sport /



Match de barrage aller du mondial 2022 : Le Mali se saborde, la Tunisie se rapproche du Qatar

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

CEDEAO, RFI et France 24, Chronogramme électoral Les inquiétudes de la coalition Synergie 22

La Synergie 22 des Organisation de la Société Civile du Mali, qui suit l'évolution de la Transition en cours au Mali, ouverte officiellement le 25 septembre 2020, après les coups d'État du 18 Août 2020 et du 24 Mai 2021, a tenu une conférence de presse, le vendredi 25 mars 2022 pour parler de l'évolution de la situation et exprimer ses inquiétudes quant au déroulement du processus de la Transition. Aussi la Synergie 2022, après les dix-huit (18) mois écoulés, fixés dans la Charte du 12 septembre 2020, réitère son appel à l'attention des autorités de la Transition sur la nécessité de créer les conditions d'un véritable consensus politique pour le respect des engagements pris devant le Peuple Malien et la Communauté Internationale.

La Synergie 22, rappelant les missions de la Transition, consacrées par la Charte du 12 septembre 2020, et qui concernaient huit (8) axes,

note qu'un axe supplémentaire a été ajouté alors que les huit (8) premiers n'ont pas connu une avancée majeure. En effet, la Charte révisée, en date du 25 février 2022, mentionne neuf (9) Axes que sont : le rétablissement et le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, le redressement de l'État et la création des conditions de base pour sa refondation, la promotion de la bonne gouvernance, la refonte du système éducatif, l'adoption d'un pacte de stabilité sociale, les réformes politiques, institutionnelles, électorales et administratives, l'organisation des élections générales, la mise en œuvre intelligente de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger et, dernier et nouvel axe, la mise en œuvre efficace des Recommandations des Assises nationales de la Refondation.

Si l'article 22 nouveau de la Charte révisée dit

que la durée de la Transition est fixée conformément aux recommandations des Assises nationales de la Refondation et que la Transition prend fin avec l'élection présidentielle organisée par les autorités de la Transition, la prestation de serment et la passation des charges au nouveau Président élu, la Synergie 22 constate que la durée de la nouvelle transition n'est nullement précisée et cela deux mois après les sanctions de la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) imposées au Mali en raison du non-respect par les autorités de la Transition de l'échéance de février 2022 pour organiser des élections et ramener les civils au pouvoir.

La Synergie 22, qui note par ailleurs un addendum au communiqué N°024 du gouvernement, en date du 20 mars 2022, sur les différentes propositions de prolongation de la transition de 36 mois, de 29 mois et de 24 mois à la suite de la dernière mission de la CEDEAO, suit avec préoccupation les dernières missions du médiateur de la CEDEAO qui se sont toutes soldées par des échecs à propos de la proposition d'un chronogramme réaliste de fin de transition. Elle rappelle l'écroulement de l'économie malienne compte tenu des sanctions, avec le renchérissement de la vie qui rend difficile l'approvisionnement de la majorité des citoyens, surtout à l'approche du mois de Ramadan.

Tout en saluant la décision de la Cour de Justice de l'UEMOA, en date du 24 mars 2022, par rapport au sursis à exécution des sanctions du





9 janvier 2022 édictées contre le Mali, la Synergie 22 regrette, pour ce qui est des libertés d'expression et de s'informer, la décision d'arrêt de la diffusion des médias RFI et France 24 au Mali, foulant ainsi au pied les droits des citoyens. Aussi rappelle-t-elle l'impérieuse nécessité de respecter les Normes et Conventions internationales suivant le Titre I de la Charte de la Transition. En rappelant le respect de ces Normes et Conventions internationales, la Synergie 22 estime que volonté du peuple, qui est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics, doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté.

Aussi, la Synergie 22 avise que l'adoption d'une nouvelle loi électorale avec la création d'une Autorité Indépendante de Gestion des Elections (AIGE), dotée de la plénitude de ses missions, nécessite la relecture de la Constitution du 25 février 1992, de la loi n°02-010 du 05 mars 2002, portant loi organique fixant le nombre, les conditions d'éligibilité, le régime des inéligibilités et des incompatibilités, les conditions de remplacement des membres de l'Assemblée Nationale en cas de vacance de siège, leurs indemnités et déterminant les conditions de la délégation de vote et de la loi n°05-047 du 18 août 2005, portant Charte des Partis politiques. Autant de défis qui nécessitent un véritable consensus politique qui n'est nullement acquis par les autorités de la Transition à ce jour.

C'est pourquoi la Synergie 22 suggère l'orga-

nisation des élections de fin de Transition avec le Ministère de l'Administration Territoriale, la CENI et la Délégation Générale aux Elections, suivant le vœu de la majorité de la classe politique et les retards mis par les autorités de la Transition par rapport à des réformes profondes consensuelles et inclusives. Aussi note-t-elle que seules deux options possibles s'offrent pour les futures élections législatives à savoir dans les 49 cercles et les 6 communes du District de Bamako ou dans les 137 cercles et 6 arrondissements du District de Bamako, conformément aux données du Rapport général de la Commission chargée de la réorganisation territoriale d'août 2021.

Aussi propose-t-elle l'organisation des élections d'ici fin décembre 2022, selon le calendrier suivant : Relecture consensuelle et inclusive des textes avec les Partis politiques,

Les Organisations de la Société Civile spécialisées dans le processus électoral et les Experts du Gouvernement de la Loi électorale, Loi organique des députés et Charte des Partis Politiques en avril 2022 ; L'Adoption des nouvelles Lois au niveau du Conseil National de Transition (CNT) : Loi électorale, Loi organique des députés et Charte des Partis Politiques en avril et mai 2022, l'Audit du fichier électoral et Révision exceptionnelle des listes électorales en juin, juillet et août 2022, la Convocation du Collège électoral en septembre 2022, la Tenue du 1er tour de l'élection Présidentielle couplée à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale en novembre 2022), la Tenue du 2ème tour de l'élection du Président de la République en décembre 2022...

Pour ce faire, la Synergie 22 recommande aux autorités de la Transition : Qu'un dialogue fécond et soutenu soit réalisé avec les acteurs politiques, que le dialogue avec la CEDEAO soit concret, que le retour à la normalité constitutionnelle soit une préoccupation majeure partagée, qu'un chronogramme consensuel clair, précis et réaliste soit publié pour définir les élections nécessaires de fin de Transition, que la publication en ligne des résultats des scrutins, par centres et bureaux de vote, au fur et à mesure de la proclamation des résultats soit intégrée dans la Loi électorale. Ce qui va permettre d'éviter les conflits et le tripatouillage pendant la remontée et la centralisation des résultats, que la protection des droits de l'Homme soit observée dans le cadre de l'action publique.

■ Yama DIALLO



■ Fadi Maiga



Je tiens à tous vous remercier pour votre soutien, votre présence, vos appels, vos messages...

Toutes les personnes qui me connaissent savent ce que mon père représentait pour moi.

Il avait une relation particulière avec chacun de nous.

"Il faut savoir déconnecter l'esprit du corps.

Ils peuvent atteindre mon corps mais jamais mon esprit," disait-il souvent !

Il est parti pour ses convictions.

Il préparait sa défense.

Il a combattu jusqu'au bout, il a tant subi sans se plaindre en attendant impatiemment d'être blanchi.

Tu nous a rendu fier, tu peux compter sur nous pour continuer à te rendre fier et

Insha Allah tu seras blanchi car justice sera faite !

Qui est à cheval sur un Tigre n'en descend pas aisément !

Le Tigre repose désormais en paix.

Un repos bien mérité !



■ Mali Actu



Le Tribunal de la Commune IV vient d'ordonner la mainlevée des comptes bancaires de deux sociétés de téléphonie Moov Africa Malitel et Orange-Mali suite à leur condamnation à payer 177 milliards F CFA à une association de consommateurs. Le tribunal accorde aussi un délai de grâce de 4 mois à ces opérateurs de téléphonie. Après avoir eu accès à ses comptes, l'opérateur historique Moov Africa Malitel a versé près de 10 milliards F CFA au Trésor public pour la seule journée du mercredi. Il s'agit de 8 milliards F CFA pour les impôts et deux chèques de 1,5 milliard F CFA, soit 3 milliards F CFA à titre de redevances à l'AMRTP. Ces montants sont une bouffée d'oxygène pour l'Etat malien, surtout en cette période d'embargo. C'est dire que les opérateurs de téléphonie participent pleinement à la vie de la nation.



■ Horon-Tv



L'Association des Blogueurs du Mali (#ABM) et la Communauté des Blogueurs du Mali (#Doni-blog) ont animé une conférence de presse ce samedi 26 mars 2022 au Mémorial Modibo Keita.

Au cours de cette rencontre avec la presse, les deux regroupements ont fait le point sur le projet d'« appui à la société civile malienne » financé par l'Union Européenne à travers le programme #HIBISCUS. Les 100 acteurs des réseaux et médias sociaux, repartis comme suit :

- 36 membres de l'Association des Blogueurs du Mali (ABM) ;
- 50 membres de DoniBlog (Communauté des blogueurs du Mali) et
- 14 acteurs des réseaux et médias sociaux indépendants ont été les bénéficiaires.

Les 100 acteurs ont été dotés des matériels informatiques et formés sur des connaissances et compétences nécessaires pouvant les permettre de jouer efficacement et en sécurité leur rôle de contre-pouvoir et d'instigateur de changement social positif.

Nous y reviendrons...

#HoronTV #Mali



■ YBC-Communication



Véritable réussite la mission du PM Dr Choguel Kokalla Maïga à Doha, au Qatar. Avec l'accompagnement de la CCIM qui n'a jamais fait défaut

dans le cadre du renforcement des partenariats économiques et commerciaux avec l'étranger, hier à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis et aujourd'hui à Doha, au Qatar.
Le Mali avance



■ Réseau Scolaire



Chang et Eng Bunker sont nés en Thaïlande en 1811 comme jumeaux siamois. Comme la nation était encore connue sous le nom de Siam à l'époque, les frères sont la raison pour laquelle les jumeaux conjoints étaient connus sous le nom de jumeaux siamois. Ils sont arrivés aux États-Unis vers 1830 et sont partis en tournée. Puis, en 1839, ils se sont installés en Caroline du Nord, sont devenus citoyens américains et ont épousé deux sœurs.

Chang et Eng ont un total de 21 enfants à eux deux. Nous ne voulons même pas savoir comment cela s'est passé !



■ Casimir Sangala



Techniques de mendicité ? auto stop, panne sèche, cathéter au bras, enfants accompagnés, ordonnances, devis d'édifices religieux..

■ Samprin Bob



#Bassidiki_Touré journaliste malien et président de l'ASSEP a été élu par les faitières de la presse avec deux autres de ses collègues (Bechiry Diop et Mme Ramata Dia) pour siéger à la HAC. Problème : il se trouve que dans le décret No 0958 /PT-PM du 31 décembre 2021, signé par le PT Assimi, seuls les deux autres ont été officiellement nommés.

Malgré les demandes répétées des faitières des journalistes, aucun motif n'a été avancé par les autorités pour légitimer ou legaliser son exclusion

Les questions que je me pose : Sommes nous encore en face d'une injustice flagrante et de déni de Droit ?

Qui veut piétiner Le monsieur et à quelle fin ?

Pourquoi les autorités ne donnent aucune explication en la matière?



■ EcoMatin



Nommé par intérim le 14 janvier 2022, Hamadou Bakary vient d'être confirmé au poste de directeur général adjoint (DGA)-Opérations par le Conseil d'Administration de #Camrail (Cameroon railways) SA, qui s'est réuni le 17 mars 2022 à Douala.



■ Kassoum Thera



Le jeune entrepreneur Youssouf Konaté dit Dah Transit a procédé ce matin à l'inauguration des nouveaux locaux de son entreprise situés derrière la Direction générale des Douanes. A préciser que Le Groupe Dah Transit intervient dans le domaine du transit, du commerce général, du BTP, de la transformation locale. Cette inauguration a enregistré la présence du représentant de la Primature, du DG de l'ANPE et du président de l'ONG Open-Mali Louis Cheick Sissoko



■ Ammy Baba Cisse



Enseignement Supérieur, les bacheliers de 2021 attendent encore leurs orientations
Chérif Mohamed Lamine Haidara

■ Primature du Mali



Doha : Au delà du forum..
Le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, a réussi à relancer la coopération entre le Mali et le Qatar sur plusieurs fronts.
Invité pour prendre part au 20ème Forum de Doha, qualifié pour son importance de "Davos du moyen Orient", Le Chef du gouvernement en voulait mieux. Choguel Kokalla Maïga, soucieux de partager la situation du Mali avec les autorités Qataris et autres investisseurs, a édifié plus d'un sur la réalité malienne.
Le Premier ministre, a d'abord dénoncé avec clarté les sanctions illégales imposées au Mali, sanctions qui n'ont d'autres objectifs que de déstabiliser un régime qui s'assume. Pour avoir tiré tous les enseignements de la présence des forces étrangères déployées ici et

l'augmentation incessante de l'insécurité au Mali, les autorités de la Transition ont décidé de diversifier leurs partenaires.

Voilà ce qui leur a valu une vaste campagne de dénigrement, toute chose qui a entamé la qualité des relations entre le Mali et la France. Ce qui explique aussi par ailleurs les sanctions illégales prises par procuration par les organisations communautaires à savoir la CEDEAO et L'UEMOA.

Déterminé à poursuivre cette voie pour assurer la souveraineté du Mali sous le leadership du Président de la Transition le Colonel Assimi Goïta, le Premier ministre a exposé les atouts du Mali confronté à une série de crises multiples et complexes.

Crise sécuritaire et sanitaire, crise politique et institutionnelle, difficultés liées à l'embargo.

Le paradoxe, a fait remarquer le Chef du gouvernement est que la réaction des pays frères soit une stratégie d'asphyxier le Mali au lieu de le soutenir.

C'est justement ce contexte qui justifie la diversification des partenaires et la dynamisation de la coopération entre le Mali et le Qatar un pays ami et frère.

Cette volonté du Premier ministre de répondre par l'organisation d'un forum entre acteurs maliens et Qataris, a été appréciée et acceptée par le ministre des donations et des Affaires Islamiques M Shabin AL GHANEM, ainsi que tous les responsables rencontrés plus tôt.

La signature d'un protocole entre les deux Chambres de Commerce qui permettra de définir les secteurs de coopération est une première réponse. Il s'agira ensuite de réussir à créer les unités de transformation des produits agricoles, animales miniers et à soutenir la production agricole.

Les parties ont enfin convenu de s'engager sur les chantiers des infrastructures de l'Éducation de l'Emploi etc...

Les ambassadeurs du groupe africain ont également été édifiés de la situation du Mali qui tranche avec la propagande distillée ça et là.

DOha aura donc été bien au delà du forum pour le Premier ministre malien.

CCRP/Primature



← Tweet

 **Le Togo**
@leTogoRT

RT @LeaderNewsCI: 🇷🇺 #Mali
"La Cour de justice de l'UEMOA a rendu sa décision, nous sommes obligés de la respecter. Plus largement, nous sommes favorables à la levée des sanctions contre le Mali" Robert Dussey, ministre togolais Affaires Etrangères.
#...



11:53 · 27 mars 22 · IFTTT

■ Abdoul MBAYE



@AbdoulMBAYE2019

Ardents supporters de nos Lions, demain le match sera couperet. Mais il restera une épreuve sportive. Nous souhaitons gagner. Mais le sort peut être autre. Il faudra alors rester Fair Play, sans doute une autre traduction du mot TERANGA. Bonne chance donc aux Lions de la Teranga.

■ Dr Djamila Ferdjani



Quand on s'engage dans la lutte d'une noble cause, 2 armes sont primordiales: la Vérité et la Justice. Il faut que le combat soit basé sur de faits vérifiés et que les actions soient guidées par le sens de la justice. Sinon ce sera juste un combat énergétivore et stérile.

■ Wassim Nasr



#Mali #Ménaka l'EI diffuse des images des affrontements avec le #MSA // prises de guerre & 33 dépouilles d'hommes sont visibles de s les photos

■ ءارقفلا عومد



#Mali --#Ségou Ce lundi 28/03 des crépitements d'armes ont été entendus dans un poste de contrôle de la gendarmerie, sortie de la ville de #Niono menant vers #Léré.

■ Foka Alain



La tension reste vive entre les autorités maliennes et françaises. Cette fois ci c'est le Gouverneur de la région de #Gao qui met en garde les forces #Barkhane encore présentes dans la ville. Pas de micro-trottoir. Ce n'est pas leur vocation. Quel est leur objectif?

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION DE GAO

N° 2022-0003-GRG-C

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Gao, le 24 mars 2022

Confidentiel

LE GOUVERNEUR DE LA REGION DE GAO
A
MONSIEUR LE REPRESENTANT DU COMMANDANT DE LA FORCE BARKHANE
A GAO.

Objet: Interview des habitants de Gao sur le départ de la Force BARKHANE du Mali.

Nous avons le regret de vous faire connaitre depuis un certain temps qu'il nous a été donné de constater que des éléments de la Force BARKHANE s'adonnent à travers les rues de la ville de Gao à des interviews autrement appelées « micro-trottoir » aux fins de requérir l'opinion des habitants sur le départ du Mali de ladite Force.

Rassurez-vous, Monsieur le Représentant du Commandant de la Force BARKHANE, qu'il est évident, qu'une telle entreprise jugée de mauvaise foi, ne saurait être acceptée, car elle n'est ni le rôle, ni dans le mandat de votre Force.

J'attire aussi votre attention qu'il y a risque de prise à partie de la Force BARKHANE par une frange de la population qui rejette ces pratiques qui ne sont d'aucune nécessité pour nos deux parties.

En somme, nous condamnons fermement cette pratique qui pourrait s'assimiler à une action à déstabiliser à la fois notre région et notre pays. Par conséquent, nous vous invitons à mettre fin à cette velléité aux fins de ne pas davantage écorcher les relations de coopération et de partenariat entre nos deux Etats.

Par ailleurs, je vous suggère de bien vouloir surseoir aux activités programmées. Je vous saurais gré de requérir au préalable notre avis avant d'entreprendre toute action dans notre circonscription, au risque d'engager votre responsabilité pour tout incident survenu.

Je vous prie de croire, mon Colonel, à l'assurance de mes salutations distinguées.

AMPLIATIONS :

- MATD.....1/PCR
- Cdt Théâtre-Est.....1
- C.R Jeunesse.....1
- Chrono/Dossier.....2/5

LE GOUVERNEUR
Général de Brigade Moussa TRAORE
Officier de l'Ordre National



L'INPS demeure au service des populations maliennes pour leur offrir l'espoir d'un avenir radieux



L'INPS au service des assurés sociaux



www.inps.ml



Email : inps@inps.ml



[INPS.Mali](https://www.facebook.com/INPS.Mali)



[@INPS_Mali](https://twitter.com/INPS_Mali)

Ansongo : La hiérarchie s'imprègne de la situation sur le terrain



Après l'attaque du check-point d'Ansongo menant à Ménaka par les terroristes, le commandant du PCIAT-EST a dépêché une équipe à Ansongo comprenant le Commandant Koly Sissoko, représentant le commandant Secteur 1 de l'opération Maliko et le Conseiller juridique auprès du Com-théâtre-Est, le Chef d'escadron Mamadou M. Koné, le dimanche 27 mars 2022. L'objectif de ce déplacement visait à réarmer moralement la troupe et de rendre compte de toutes les situations et évaluations relatives à l'attaque et effectuer des actions civilo-militaires.

Le Commandant Koly Sissoko, représentant le Com-secteur 1, « nous avons été instruits par les plus hautes autorités pour venir féliciter les hommes après avoir repoussé les terroristes et en même temps profiter de l'occasion pour rendre une visite de courtoisie aux autorités locales » a-t-il déclaré. Pour lui, le moral de la troupe est beau fixe. Le Commandant Sissoko dit avoir pris bonne note des besoins de la troupe et les doléances seront transmises à la hiérarchie. Pour le 2ème adjoint au Préfet, Aliou Boureima Kassambara, cette visite dénote de l'engagement des plus hautes autorités militaires pour la sécurisation des personnes et de leurs biens. Il a déclaré que les dons en vivres de la part des FAMa ne le surprennent guère. « Nous ne pouvons qu'apprécier ce geste à sa juste valeur dans ces moments difficiles. Le 2ème adjoint au Préfet a affirmé que l'Armée a toujours joué sa mission lors de tous les événements. Il a déclaré qu'à ce jour, les autorités d'Ansongo n'ont été saisies d'aucune plainte d'exactions de la part des FAMa ou de mort de quiconque dans la localité.

Selon le Chef d'escadron Mamadou M. Koné, conseiller juridique auprès du Com-théâtre-Est, après l'intervention du Préfet et du détachement FAMa, il n'y a eu aucune exaction de la part des FAMa. Il s'est dit rassuré que les allégations d'exactions soient fausses et sans fondement. Le conseiller juridique a témoigné du respect des FAMa au Droit International Humanitaire et des droits de l'homme. Il a souligné que la guerre médiatique est un autre système adopté par l'ennemi pour mettre à dos les Forces de Défense et de Sécurité à la Population.

Source : Forces armées maliennes

CTIA : Les Ouelleminden se confédèrent



La puissante chefferie Ouelleminden se donne la main pour faire face aux défis sécuritaires, économiques et organisationnels que fait face la communauté touarègue dans son ensemble.

Face à la crise qui se propage sur fond d'exactions perpétrées par les terroristes, les notabilités Ouelleminden ont lancé un appel au rassemblement et à l'unité.

Le samedi 26 mars 2022, toutes les fractions et mouvements des Ouelleminden et alliés se sont retrouvés à Ménaka pour mettre sur les fonts baptismaux la Confédération des Touaregs Iwilimidane et Alliés, en abrégé CTIA.

L'objectif de la CTIA n'est pas d'aboutir à la partition du pays, mais au rassemblement et à l'unité de la Communauté touarègue et ensuite de l'ensemble du Mali. La Confédération des Touaregs Ouelleminden et Alliés (CTIA) se bat pour parvenir à : 1) la Réforme parmi les habitants de l'Azawad pour que les Ouelleminden retrouvent leur place d'antan ; 2) la restauration de l'honneur des habitants de l'Azawad et essayer de les sortir des problèmes qu'ils ont subis ces dernières années. Les Ouelleminden forment un des cinq (5) groupes principaux qui composent les Touaregs, groupes qui sont : les Kel Ahaggar, les Kel Aijer, les Taitok, les Kel-Adghagh, les Ouelleminden et les Kel-Geres.

« Les cinq confédérations des Touaregs sont réparties dans le Sahara et le Sahel des nomades, de l'est à l'ouest, comme les cinq doigts d'une main gauche étalée à plat, l'avant-bras au nord. L'auriculaire représenterait les Kel Aijer, répartis entre la Libye et l'Algérie ; l'annulaire représenterait les Touaregs KelAhaggar [...]. Le majeur matérialise la position sud-centrale des Kel Air, Touaregs exclusivement nigériens. [...] L'index indique la position occidentale des Ouelleminden dont la Confédération la plus importante numériquement occupe un très vaste espace allant l'Adrar des Iforhas au pays hawsa. [...] Enfin, à l'extrême nord-ouest des Ouelleminden sont les Tinghéréghif » (Kélétigui Mariko in « Les Touaregs Ouelleminden. Les fils de grande tente », 1984 : 123-124).

Les Ouelleminden, avec leur double chefferie, forment le groupe touareg le plus important. Leur originalité réside peut-être dans l'importance et le poids politique des tribus « religieuses », Kel Essuk chez les Kel Ataram, Iberkorayan chez les Kel Denneg ; enfin, le nombre des tribus anciennement serves est considérable. Aujourd'hui, les Kel Ataram se trouvent essentiellement au Mali, alors que les Kel Denneg vivent au Niger. Les deux « confédérations » ont connu le temps des sécheresses à partir de 1968 et, à partir de 1990, celui des révoltes.

Source : Info-Matin

Mali : La CEDEAO n'écarte pas une levée progressive des sanctions



La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) envisage cette hypothèse au Mali, si un compromis est rapidement trouvé sur la durée de la transition. Dans un ultime effort, le Président de la Transition malienne Assimi Goïta a accepté une transition de 24 mois lors du sommet extraordinaire de la CEDEAO qui s'est tenu le vendredi 25 mars 2022 à Accra au Ghana. Le chef de l'Etat malien a « déploré » le fait que cette proposition révisée et relative aux réformes politiques et institutionnelles ne soit pas acceptée par l'organisation ouest-africaine.

Si un non ferme n'est pas servi aux autorités de la Transition malienne, l'organisation régionale penche pour une transition « complémentaire de 12 à 16 mois » en plus des deux ans déjà écoulés. Les positions se rapprochent puisque la junte malienne avait dans un premier temps proposé une durée de transition de 36 mois puis de 29 mois, toutes rejetées par la CEDEAO.

Si l'embargo décrété le 9 janvier contre le Mali est toujours maintenu, la Conférence des chefs d'Etat ouvre la porte au dialogue pour parvenir rapidement à un accord. A ce titre, elle va de nouveau envoyer son émissaire, l'ancien président de la République du Nigeria Goodluck Jonathan, pour « finaliser les discussions avec les autorités de la Transition sur le chronogramme ». Si les deux parties arrivent à s'entendre sur la durée de la transition, ce qui n'est pas plus impossible, une levée des sanctions sera rapidement décidée.

La Conférence a regretté toutefois l'indisponibilité du président de la Transition malienne à honorer en personne l'invitation qui lui a été faite de participer au sommet en vue de trouver une solution à la situation actuelle du Mali. Une décision moyennement appréciée par la CEDEAO qui a transformé son conclave des chefs d'Etat à huis clos, écartant de facto toute participation de la délégation malienne conduite par Abdoulaye Diop.

Par ailleurs, la Cour de Justice de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a ordonné la veille de ce sommet du sommet extraordinaire de la CEDEAO, la suspension de sanctions prises en janvier contre le Mali, au motif que ces sanctions risquent d'entraîner « des conséquences difficilement réparables au regard de l'impact social, économique et financier. »

Source : APA

Développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes : L'Université ESGIG sollicite l'expertise de l'APEJ



Les locaux de l'Ecole Supérieure de Gestion, d'informatique et de Comptabilité (sis à Torokorobougou Bamako) ont servi de cadre à une grande séance d'information et de sensibilisation sur l'entreprenariat le samedi 26 mars 2022 dans la matinée. Cette activité est à l'actif de la coordination régionale de l'APEJ rive droite de Bamako qui démarche et prospecte le secteur privé pour qu'il saisisse davantage les nombreuses opportunités offertes par l'APEJ.

Au cours de cette séance à laquelle ont pris part une centaine d'étudiants, le représentant du Maire de la Commune V, M. Boubacar Diadié, le Président fondateur de l'établissement M. Diakaridia Camara et le Directeur Général adjoint de l'APEJ, M. Cheick Oumar Sow ont invité les étudiants à saisir la perche de l'entreprenariat pour leur insertion dans la vie professionnelle dans un contexte où l'économie est dans le besoin et où le salariat public dispose d'une faible capacité d'insertion au regard de la demande.

En effet, l'initiative privée est la base du développement de toute nation. Elle vise à développer et à fournir des produits et des services à la société en échange de profits, les consommateurs bénéficient de la concurrence qui s'établit naturellement entre les entrepreneurs. L'initiative privée alimente l'innovation et la découverte car le monde est désormais un village global grâce aux progrès technologiques menés par l'entreprenariat qui entraîne également le réseautage d'affaires toujours dynamique pour la croissance. Avant l'intervention du consultant, le Directeur Général Adjoint de l'APEJ a partagé sa propre expérience de jeune diplômé avec les étudiants. Il a été précédé dans l'exercice par M. Diakaridia Camara. Leçon apprise : promouvoir les filières scientifiques, croire en soi et seulement en soi même avec zéro moyen.

CICOM APEJ

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Gestion de la Commune Rurale de Pélengana : Le BVG décèle des irrégularités financières s'élevant à 5.767.435 FCFA



Le Bureau du Vérificateur Général (BVG) vient de rendre public son rapport sur la gestion de la Commune rurale de Pélengana, au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (1er semestre). Celui-ci a révélé des irrégularités financières de l'ordre de plus de 5,7 millions de FCFA.

Cette vérification financière avait pour objet la gestion de la Commune Rurale de Pélengana, au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (1er semestre). Celle-ci afin de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses. Les travaux de vérification ont porté sur la mobilisation des recettes et leur reversement, l'exécution des dépenses, la gouvernance administrative, la gestion domaniale et foncière, l'état civil, les procédures de passation des marchés publics, la tenue de la comptabilité-matières. Elle a révélé de nombreux dysfonctionnements internes ainsi que des irrégularités financières.

En effet, un protocole d'accord a été signé, le 14 juillet 2020, entre le Vérificateur Général et le Coordinateur du PDREAS, afin de conduire des missions de vérification financière et de conformité dans 102 Communes bénéficiaires de l'appui financier du projet, dont la liste a été fixée suivant la Décision n°2019-000511/MATD-SG, en date du 05 décembre 2019, du ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. La Commune Rurale de Pelengana fait partie des bénéficiaires de l'aide du PDREAS.

La mission de vérification a permis de constater des Irrégularités financières face auxquelles, le Vérificateur Général a dénoncé au Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de la Commune III du district de Bamako chargé du Pôle économique et financier, des irrégularités financières s'élevant à 5.767.435 FCFA. Celles-ci sont relatives au non reversement de redevances de mariage pour un montant de 1.771.500 FCFA ; au non recouvrement de redevances d'équipements marchands pour un montant de 1.435.000 FCFA ; au non recouvrement des frais d'édilité pour un montant de 2.560.935 FCFA et à l'attribution irrégulière de parcelles de terrains à usage d'habitation à des conseillers communaux et au Secrétaire Général de la commune. Il faut souligner que le BVG a aussi constaté des irrégularités administratives. Pour y remédier, il a recommandé au Préfet du Cercle de Ségou d'adresser une lettre de cadrage préalable à l'élaboration du budget de la Commune rurale. Au Maire de Pelengana de solliciter, des autorités

FAMA : Fin de formation de 28 officiers stagiaires à l'EMIA

La 4^e Promotion du cycle de réadaptation de l'Ecole Militaire Inter Armes (EMIA) de Koulikoro 2021-2022 a reçu, le vendredi 25 mars, son attestation d'Aptitude aux Fonctions d'Officier au Centre d'Instruction Boubacar Sada Sy de Koulikoro. Cette formation avait pour objectifs d'harmoniser les connaissances acquises dans les sources d'adaptation à la Fonction d'Officier avec les doctrines en cours dans les Forces Armées Maliennes, afin de mieux les rendre opérationnelles. Ils sont 28 officiers stagiaires, dont 2 personnels féminins, de provenances diversifiées, ayant suivi leur formation initiale dans des pays partenaires comme la Russie, l'Allemagne, le Venezuela, les pays de la sous-région et du Maghreb. Formant un groupe très cohérent, inter armes, réparti entre l'Armée de Terre, de l'Air, de la DMHTA, de la DTTA et de la DSMIL, rapporte la page des FAMA.

Source : L'INDEPENDANT

Police technique et scientifique : Les nouveaux éléments outillés



L'Ecole Nationale de Police (ENP) a abrité, du 14 au 25 mars, un atelier de formation au profit des fonctionnaires de Police nouvellement affectés à la Police Technique et Scientifique (PTS). L'objectif était d'outiller les nouveaux éléments de ladite unité au concept de la PTS. La cérémonie de clôture était présidée par des Officiers de la Police ainsi que des Conseillers d'Eucap-Sahel Mali. Durant deux semaines, les participants ont acquis, entre autres, des connaissances sur la Police Technique et Scientifique, notamment sur la gestion et la prise en charge des scènes de crime, la dactyloscopie et la signalisation anthropométrique.

Source : L'INDEPENDANT

compétentes, la nomination du comptable-matières, conformément aux textes en vigueur, de veiller à la tenue de l'ensemble des documents de la comptabilité-matières et au respect des formes et conditions d'attribution des parcelles de terrains à usage d'habitation, conformément aux textes en vigueur. Au Comptable-matières de tenir l'ensemble des documents de la comptabilité-matières et aux Régisseurs de recettes et d'avances de constituer leur cautionnement.

YC / Source : L'Indépendant



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Observatoire National de l'Industrie : Des résultats satisfaisants, malgré les difficultés du moment

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Mahmoud Ould Mohamed, a présidé, vendredi, les travaux de la cinquième session ordinaire de l'Observatoire National de l'Industrie. Une session qui intervient dans un contexte fortement marqué par une crise multidimensionnelle, à la fois sécuritaire et sanitaire dans notre pays. A ces difficultés, se sont greffées les sanctions économiques et financières imposées à notre pays par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Malgré tout, la Directrice Générale de la structure et son personnel ont tenu bon. En effet, les difficultés qui n'ont guère entamé leur détermination de faire de l'Observatoire National de l'Industrie, une structure d'appui qui compte dans l'écosystème de nos entités de production en termes d'accompagnement de nos unités industrielles, en vue de promouvoir le développement industriel. De nos jours, l'Observatoire National de l'Industrie compte à son actif cinq productions et non des moindres. Il s'agit des rapports d'études sur "l'industrie agroalimentaire : les enjeux et perspectives", "l'incidence des mesures législatives et réglementaires sur la promotion du secteur industriel, la problématique de l'industrialisation des régions du Nord Mali : opportunités et perspectives", et enfin "les stratégies de mobilisation de ressources supplémentaires pérennes pour le compte de l'ONI".

Relativement à chacune de ces études, soulignera le ministre de l'Industrie et du Commerce, ont été formulées des recommandations fortes dont la mise en œuvre contribuera à une meilleure définition des programmes, politiques et stratégies dans le domaine de l'industrie, à donner des informations fiables aux acteurs de l'écosystème industriel tout en améliorant la compétitivité des entreprises. Aussi, le ministre Mahmoud Ould Mohamed demeure convaincu qu'un exa-

men minutieux des documents soumis à l'approbation des administrateurs, contribuera sans nul doute à améliorer leur qualité et à mieux orienter les actions de l'Observatoire National de l'Industrie pour l'exercice 2022, a-t-il.

L'Observatoire National de l'Industrie, faut-il le rappeler, est une réponse à un déficit d'informations et de données statistiques. Il

constitue en soi un outil d'aide à la décision pour une meilleure orientation des politiques publiques. En outre, il est chargé d'effectuer des recherches dans le domaine de l'industrie, d'analyser l'incidence des mesures législatives et réglementaires et contribuer à l'évaluation des politiques visant à soutenir l'industrialisation, mener des études spécifiques à la demande du secteur privé et des organisations faitières pour mieux cerner la problématique et les enjeux de leurs domaines d'activités respectif, en vue d'y apporter des solutions idoines.

Des initiatives à encourager par des mesures fortes, car si l'industrialisation reste le moteur de développement dans tous les pays du monde, le secteur privé en est le fil conducteur!

■ Yama DIALLO



17eme session ordinaire du conseil d'administration du CNRST : La recherche et l'innovation comme boussoles

Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Pr Amadou Keita, a présidé, les travaux de la 17ème session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Cette session a été l'occasion de passer au peigne fin tous les points inscrits à l'ordre du jour.



La 17ème session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) se tient à un moment où le Mali est sous embargo. Les administrateurs de l'établissement se sont penchés sur l'exécution des recommandations formulées par la précédente session, le rapport d'activités au titre de 2021 et l'exécution de son budget, l'état d'exécution des recommandations de la 16ème session, le Rapport Annuel de Performance et les projets de programme d'activités et de budget du centre national de la recherche scientifique et technologique (CNRST) pour 2022 qui ont donc été examinés.

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Pr Amadou Keita, a souligné que la recherche et l'innovation performantes sont des leviers essentiels pour accompagner le processus de développement socioéconomique et culturel de toute nation. Pourtant, bien qu'ayant pris conscience de cet

état de fait, notre pays voit le domaine de la recherche et de l'innovation confronté à la faible valorisation des résultats de la recherche en rapport avec les priorités nationales de développement, l'absence d'un plan stratégique national de recherche prenant en charge les priorités de la recherche de notre pays, la lenteur dans la mise en œuvre de la politique nationale de la recherche, la désuétude des infrastructures et des équipements des laboratoires de nos Institutions de recherche. A l'en croire, le contexte national marqué par une crise multisectorielle a fait prendre pleinement conscience de l'importance et de la nécessité de la recherche.

Le ministre Keita a salué les efforts louables qui ont été faits pour la promotion de la recherche et l'innovation, à savoir la mise en place du Fonds compétitif pour la recherche et l'innovation technologique (FCRIT), qui depuis 2017 tente tant bien que mal de démontrer à la face de la nation que nos chercheurs

ont du potentiel à revendre. Conscient de la place de la recherche et de l'innovation technologique, il a déploré que la recherche peine à trouver sa place dans nos réflexes de définition des politiques publiques, dans leurs mises en œuvre ou encore dans leurs évaluations.

Toutefois, il dira qu'au niveau de son département, une réelle dynamique est en cours pour relever progressivement les défis de renforcement du système national de recherche, du système national d'innovation et de vulgarisation des résultats de recherche afin de les rendre compétitifs et innovants. Une démarche qui nécessitera l'implication de tous les acteurs et bénéficiaires du système et l'appui des Partenaires Techniques et Financiers.

Avant de déclarer ouverts les travaux de la 17ème session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, a souhaité que les responsables des institutions d'enseignement supérieur et de recherche travaillent à créer plus de cohérence dans les activités de recherche en renforçant et en créant plus de synergie entre le CNRST et les laboratoires qui se créent et se structurent de plus en plus dans leur structure. « **L'adoption du décret fixant les modalités d'organisation de la recherche dans les institutions publiques d'enseignement supérieur et de recherche participe de cette volonté de mon département** », a-t-il martelé avant de souhaiter plein succès aux travaux de la 17ème session ordinaire du Conseil d'Administration du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST).

■ Ibrahim Sanogo

Coordination et gestion des crises et catastrophes : La Police des Nations Unies apporte son expertise

La Police des Nations Unies (UNPOL) a lancé une série de sessions de formation de six semaines en renseignement spécialisé au profit des Forces de sécurité maliennes (FSM) du Centre de coordination et de gestion des crises et catastrophes (CECOGEC). Récit et contenu de la première session qui s'est déroulée du 21 février au 4 mars 2022.



Avec un fort appui-conseil dans l'exploitation, l'analyse et la coordination du renseignement spécialisé, ce premier cours vient compléter une formation théorique (cycle du renseignement) et pratique (élaboration et rédaction des rapports) de 27 fonctionnaires du CECOGEC.

L'objectif de la formation est de permettre d'avoir un personnel qualifié, capable de recueillir, traiter et transmettre correctement les renseignements, de rédiger les fiches et les notes d'analyse de renseignement. Ceci, pour une meilleure prise de décision dans la gestion des crises et situations d'urgence.

Cette formation s'inscrit dans la nouvelle vision du leadership qui voudrait que le renforcement des capacités soit fait en blocs thématiques, d'où les projets de formations orientés vers les unités ou les structures de sécurité intérieure. Ces projets viennent non seulement mettre un terme progressivement aux formations thématiques (dont il est difficile de mesurer l'impact) mais aussi et surtout, rendre plus concret et lisible les activités de la Police des Nations Unies (section formation) à travers une coopération sur une durée. Le projet « renseignements spécialisés CECOGEC » se décline en deux phases : la première concerne la formation (en cours) et la seconde portera sur l'accompagnement qui interviendra

juste après la fin de la première phase.

Impact de la formation

À l'issue de cette première session de formation, UNPOL a reçu au troisième jour, les félicitations du Chef de centre qui a témoigné à la même occasion que son personnel apprécie la formation. À la fin de la session, il a réitéré ses propos en disant que pour lui : « il s'agit d'une formation de pointe que mon personnel n'a jamais reçu. J'ai été impressionné par l'impact de cette formation sur les participants. Ils ont pu rédiger eux-mêmes des documents pour la production desquels, certains hauts cadres rencontreront des difficultés. Les centres de coordination des opérations des différents corps qui composent le CECOGEC menacent de les récupérer, car ils ont besoins de ce genre de compétence » s'est réjoui le

Sergent-chef de police, DIALLO Sory Ibrahima, agent opérateur. « Durant deux semaines des instructeurs expérimentés se sont mis à notre disposition pour une meilleure transmission des modules que contiennent cette formation. Cette session a été bénéfique pour nous, car, elle nous a permis de connaître davantage les contours du renseignement et de corriger les lacunes dont nous souffrons en matière de renseignements et d'informations » a-t-il ajouté.

Le mentorat après la formation

La Police des Nations Unies accompagnera le personnel formé de façon pratique dans leurs activités de traitement des renseignements, afin de s'assurer que les connaissances acquises lors de la formation ont été assimilées. Ce suivi hebdomadaire s'effectuera sur une période de trois mois. Elle permettra de mesurer l'impact de la formation sur le personnel et la structure, ainsi que son organisation et son fonctionnement. La deuxième tranche a été lancée le 14 mars et s'est poursuivie jusqu'au 25 mars 2022.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA



Deuil : La MINUSMA et le Mali rendent un dernier hommage à un soldat de la paix

Le 15 mars 22, alors qu'il supervisait un convoi logistique important entre Gao et Tessalit, le véhicule du Capitaine Sameh AL-Sayed Moussa ABDELGAWAD, a heurté un engin explosif improvisé à 12 km du Camp de la MINUSMA. Lui et trois de ses hommes ont été grièvement blessés. Deux jours plus tard, le 17 mars, au cours de son évacuation sur Dakar pour des soins plus poussés, le Casque bleu du contingent égyptien de la MINUSMA a rendu l'âme. Un dernier hommage lui a été rendu le 23 mars 22 par la haute direction et le commandement militaire de la MINUSMA ainsi que ses collègues, au monument aux morts du Quartier général de la Mission, en présence d'officiels égyptiens et maliens. Âgé de 29 ans, marié et père d'un enfant, le Capitaine ABDELGAWAD, s'apprêtait à rejoindre sa famille sous peu pour des congés lorsque ce drame est survenu. Déployé au Mali depuis février 21, il était selon ses supérieurs et frères d'armes : « le genre de personne dont les parents sont fiers ». Le souvenir qu'il leur laisse est celui d'un soldat « fidèle, serviable et solidaire de tous ceux qui l'entourent ». Décrivant une atmosphère « empreinte d'émotion et de tristesse », le Général Paul NDIAYE, Commandant adjoint de la Force de la MINUSMA, a rappelé à l'assistance qu'« il y a une semaine, jour pour jour, nous étions réunis pour rendre notre dernier hommage mérité à deux frères d'armes tombés au champ d'honneur le lundi 07 mars, à la suite d'un lâche attentat contre un engin piégé ». Pour le Commandant adjoint de la force, « cette lourde perte démontre une fois de plus la dangerosité



de ce théâtre dont l'environnement est aussi hostile qu'imprévisible. Cependant, insistait-il, cela ne peut guère nous arrêter dans notre quête perpétuelle de recherche et d'établissement définitif de la paix au Mali ». Représentant l'état malien à cette cérémonie, le Général Oumar DIARRA, Chef d'Etat-major général des Forces armées du Mali a décerné au défunt la médaille malienne du mérite militaire à titre posthume et étranger, au nom du Président de la transition. « Je voudrais réitérer nos vœux de plein rétablissement aux quatre Casques bleus qui ont été blessés lors de cette attaque, ainsi qu'aux trois casques bleus blessés lors de l'attaque qui a tué le capitaine ABDELGAWAD, » a déclaré le Chef de la MINUSMA, El-Ghassim WANE, après avoir présenté ses condoléances et celles des Nations Unies aux autorités et au peuple égyptien ainsi qu'à la famille du disparu. À la suite du Général NDIAYE, lui aussi n'a pas manqué de rappeler qu'il y a une semaine, un autre hommage a été rendu à deux autres Casques bleus égyptiens, tombés au champ d'honneur pour la paix au Mali. « Depuis le début de cette année, les Casques

bleus de la MINUSMA ont subi de nombreuses attaques. Nous avons perdu trois hommes et onze autres ont été blessés, a-t-il aussi souligné avant de rappeler qu'« en 2021, nous avons perdu 19 casques bleus et 150 autres ont été blessés ». « Je voudrais dire ici que chaque jour, aujourd'hui comme hier, hier comme avant-hier, depuis le déploiement de la Mission, nos personnels en uniforme continuent à remplir les obligations qui sont les leurs avec dévouement et courage. Au moment où je vous parle, des centaines, des milliers entre eux sont en train de mener des patrouilles, des opérations de protection des civils et facilitent d'autres activités de la Mission à différents endroits du Mali - à Tessalit, à Aguelhok, à Kidal, dans la région de Kidal, mais également à Tombouctou, Tombouctou ville, à Goundam, ou à Ber, où j'étais il y a trois semaines » a ajouté El-Ghassim WANE. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali ne pouvait clore son allocution sans présenter ses condoléances au peuple et à l'armée du Mali pour les pertes militaires mais aussi civiles survenues ces derniers jours. « Je voudrais saisir cette occasion pour réitérer notre sympathie au gouvernement et au peuple malien et souligner encore une fois qu'ils peuvent continuer à compter sur notre solidarité dans ces moments difficiles. Je condamne ces attaques lâches dans les termes les plus forts possibles, » a-t-il conclu.

Source : Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique de la MINUSMA





DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Sanctions : Le flop d'Accra

Le 5^{ième} sommet extraordinaire de la CEDEAO, tenu vendredi 25 mars à Accra (Ghana) renfermait tout le potentiel pour la levée des sanctions économiques et financières, prononcées le 9 janvier précédent, conjointement par cette organisation et l'UEMOA, contre le Mali pour non respect de la durée de 18 mois prescrite à la transition. La veille 24 mars, en effet, la Cour de Justice de l'UEMOA, sur saisine des autorités maliennes, avait ordonné « un sursis à exécution » de ces sanctions pour ce qui concerne cette organisation sous-régionale comprenant huit des douze Etats de la CEDEAO, compte non tenu du Mali, de la Guinée et du Burkina Faso suspendus pour « changement de pouvoir par la voie non constitutionnelle ».

S'y ajoute qu'une dérogation spéciale avait été faite à la suspension du Mali pour permettre à son chef d'Etat, le Colonel Assimi Goïta, de participer physiquement à la rencontre dans la capitale ghanéenne, le but étant de parvenir avec lui à un accord sur la durée de la transition dans le nouveau contexte créé par l'ordonnance de la Cour de Justice de l'UEMOA.

Seulement voilà : sans explication officielle donnant le champ libre à des supputations les plus invraisemblables si elles ne tiennent pas de la schizophrénie (l'on a évoqué « un possible enlèvement » voire « assassinat ») le chef de la Transition n'a pas honoré l'invitation qui lui a été faite, ce qui a, semble-t-il, souverainement déplu aux chefs d'Etat présents. Assez, en tous cas, pour exprimer leur « regret » de cette « indisponibilité » dans le communiqué final ayant sanctionné la rencontre, soulignant qu'elle visait « à trouver une

solution à la situation actuelle au Mali ».

Conséquence de cette absence du Colonel Assimi Goïta à Accra : les sanctions économiques et financières contre le Mali sont maintenues. Ce qui signifie plus de privations pour les populations, plus de difficultés pour les entreprises dont les matières premières sont importées et dont un grand nombre vont devoir mettre la clé sous la porte, moins de recettes fiscales et douanières dans les caisses de l'Etat et donc moins de ressources pour ce dernier pour faire face à ses obligations salariales, sécuritaires ou autres. Sans compter les contraintes découlant de l'incapacité faite au Mali de lever des fonds sur le marché financier sous-régional et de son exclusion des transactions bancaires sous-régionales et internationales. Toutes choses qui vont fragiliser davantage l'Etat et prolonger l'hibernation de l'activité économique.

La meilleure chose et la plus urgente à faire

pour les autorités de la Transition, c'est de réparer l'erreur commise en ne se rendant pas à Accra pour discuter d'un moyen terme entre les 24 mois proposés par elles (grâce à la lucidité, il faut le relever, du colonel Goïta) et les 12 mois prônés jusque-là par la CEDEAO. Celle-là ayant fait le geste à son tour, bien que la chaise du Mali fût vide au sommet, d'aller jusqu'à 16 mois supplémentaires, ce qui porterait la durée de la transition malienne à 34 mois (on n'est plus loin des 36 mois que le Comité National de Salut du Peuple (CNSP) s'était initialement adjugés) Bamako devrait saisir cette nouvelle offre pour mettre fin au supplice des sanctions et rétablir des relations apaisées, saines, constructives avec l'ensemble de ses voisins, UEMOA et CEDEAO confondues.

Le sommet l'a noté avec raison : « La situation sécuritaire et humanitaire continue de se dégrader au Mali avec les attaques de groupes terroristes causant des victimes militaires et civiles ». Cela dans « une conjoncture politique et sécuritaire mondiale » devenue elle-même alarmante, allusion faite à la guerre russo-ukrainienne et ses désastreuses répercussions. Toutes choses qui devraient alerter les autorités maliennes à rechercher avec la CEDEAO un chronogramme consensuel pour hâter le retour de leur pays à la normalité.

Saouti HAIDARA

Source : L'Indépendant



Le 26 Mars réduit à un point de départ dans l'histoire du Mali : Les acteurs du Mouvement démocratique ont-ils capitulé ?

31 ans après l'avènement de la démocratie, au prix du sang des martyrs, les principaux artisans se font très discrets pour ne pas dire qu'ils ont simplement capitulé. Face au projet de démolition ou de falsification de notre histoire, les acteurs du Mouvement démocratique n'ont eu d'autres armes que de se taire, ou de contribuer à la réalisation de ce cynique projet. Leurs divisions, voire dissensions ont non seulement donné des ailes aux détracteurs de la démocratie, mais aussi des idées à la grande muette, qui, à deux reprises, s'est accaparée du pouvoir en mettant entre parenthèses la démocratie.



Le 26 Mars est réduit à son seul devoir de mémoire et à un souvenir pour les martyrs tombés sur le champ de l'honneur. Le bilan de la démocratie est-il si mauvais au point d'en avoir honte et de ne pas pouvoir le défendre envers et contre ses détracteurs ? Me Mountaga Tall, Oumar Mariko, Mme Sy Kadiatou Sow, Tiébilé Dramé, Professeur Ali Nouhoum Diallo, pour ne citer que ces quelques cadres les plus actifs du Mouvement démocratiques, vont-ils léguer à la jeune génération un pan de l'histoire dont le coup a été torpillé ? 26 Mars 1991, 26 Mars 2022, le Mali démocratique à 31 ans. Que de chemins parcourus, que d'épreuves endurées, que des chantiers édifiés, mais aussi et surtout que des ratés et de déceptions. Le bilan n'est certes guère reluisant, mais le tableau est loin d'être sombre également. En 31 ans de pratique démocratique, le Mali a connu deux, voire trois coup d'Etats tous consécutifs à la mal gouvernance avec ses corollaires de corruption, de népotisme, de gabegie et de laisser aller, voir d'incapacité à redonner espoirs au peuple. Le premier coup de force est intervenu le 22 mars 2012, contre un Président démocratiquement élu ATT. Ce dernier était à quelques mois

de la fin de son second et dernier mandat. Comme une malédiction, une mutinerie des hommes en uniformes sans leader attiré, s'est accaparée d'un pouvoir agonisant à bout de souffle, chassant un général du pouvoir. La suite est connue, un désordre indescriptible, des hommes en uniformes se faufilant à travers la ville, saccageant boutiques et magasins et tirant en l'air. Ces spectacles ahurissants dignes des films de Bollywood étaient devenus le lot quotidien des bamakois. Ce coup d'Etat, le plus ignoble a fini par étaler toutes les tares et tous les dysfonctionnements de notre démocratie. Il lui a donné un coup de massue, sans l'asphyxier totalement. Un an après soit en 2013 des élections, pour le retour à l'ordre constitutionnel, furent organisées et IBK a été élu avec un score nord-corréen. Alors qu'on pensait sortir définitivement de la zone de turbulence et que la démocratie chèrement acquise aurait été sauvée de justesse, c'était sans compter sur la faiblesse, l'incapacité et la fourberie de la classe politique malienne, qui a non seulement récidivé en renouant avec ses pratiques malveillantes, irresponsables et éhontées en gérant le pays de la façon la plus catastrophique et du coup

en préparant le lit à une deuxième immixtion de l'armée sur la scène politique. 8 ans ont suffi pour que la grande muette s'invite encore au banquet des hommes politiques en les mettant tous à l'écart et en s'asseyant à leur place. Le deuxième coup d'Etat est intervenu dans les mêmes conditions, mais certainement dans un contexte totalement différent. Pour la deuxième fois la démocratie malienne vient de subir une autre chirurgie faite par l'armée.

Le hic est qu'à chaque coup d'arrêt on jette l'anathème et sur les acteurs et sur la démocratie en tant que mode de gouvernance, affaiblissant ainsi les précieux acquis et faisant croire aux citoyens qu'il y a une autre alternative à la gestion démocratique du pays, qui est l'autoritarisme, la dictature, bref la mise entre parenthèses des principes qui fondent toute démocratie, comme la liberté d'expression. Aujourd'hui la démocratie malienne est réduite à sa simple expression d'où la banalisation du 26 Mars.

Youssof Sissoko
Source : L'Alternance

Cinéma : Avant-première du film TAANE fantastique modernité d'une femme à la retraite

Prenant la parole, le producteur-réalisateur du film a déclaré que la production de Taane a duré 2 ans. « Le processus de tournage a pris 45 jours. Nous avons tourné les 72 séquences du film dans 39 décors et 12 quartiers de 2 villes, notamment Sélingué et Bamako. 136 personnes ont été utilisées dans la production du long métrage », a-t-il précisé.

Aussi, il a annoncé que le film "Taane" a été financé à 90 % par des Maliens et des services publics et privés maliens pour une prévision de 75 %.

Parlant du film, il a expliqué que Taane est une œuvre qui tient à aller à l'encontre d'une ambiance pessimiste. « Il se sert de la fantastique modernité d'une femme à la retraite, triplement veuve, pour montrer qu'une meilleure gouvernance familiale et sociale est possible malgré les pesanteurs des traditions. Le film est aussi un poème à la beauté malienne : des couleurs à la gentillesse humaine, en passant par les beaux habits, des bureaux modernes, les marchés propres, les rues bien faites, les maisons luxueuses, de splendides voitures, de la bonne musique, des sourires », a-t-il expliqué.

De plus, il a souligné que l'histoire fantastique et le profil singulièrement moderne et visionneuse de Taane, dans une société nostalgique de son passé et de ses traditions, offrent des scènes très burlesques. « Sa rencontre à Bamako et son opposition avec Monsieur Aigri, un autre personnage du film, donne encore plusieurs rebondissements cocasses du scénario », a-t-il dit.

Taane est une ancienne vendeuse fantasque de Soumbala de la ville de Sélingué. « Taane se veut moderne et a su bien organiser sa situation sociale grâce aux opportunités qu'offrent les services publics privés. Elle paie ses impôts et taxes. Elle s'est inscrite à l'AMO et bénéficie d'une couverture médicale. Grâce à ses cotisations à l'INPS, elle vient d'accéder à la retraite. Toutes ses transactions financières se font par Orange money. Elle a su accompagner ses 4 enfants (2 filles et des jumeaux) de 3 pères différents de religions successivement



animiste, chrétienne et musulmane. Ses 2 premières filles sont des cadres et ont su fonder une vie familiale satisfaisante. Ses jumeaux ont aussi fait de bonnes études : l'un avocat, l'autre gestionnaire ; mais peinent à se trouver des épouses aux grands désespoirs de Taane », a-t-il poursuivi.

En effet, le personnage de Taane est interprété par Fatoumata Coulibaly alias FC, l'actrice malienne la plus primée au FESPACO. Magma Ga-

briel Konaté interprète Monsieur Aigri, le père de la fille que souhaiterait marier un des jumeaux de Taane. Autour de ces principaux comédiens, apparaissent d'autres artistes comme Alima Togola, Tieblé Traoré, Viviane Mina Sidibé, Inaïssa Touré, Souleymane Doumbia dit Dantoni Solo, Ismaël N'Diaye Ismo...

Maffenin Diarra

Source : Les Échos- Mali

Saisie d'armes à Wanindara (Guinée) : Fin de cavale pour Elhadj Abdoulaye Sow (C. Wright)



Il y a un dizaine de jours, l'on procédait à la saisie d'armes de guerre à Wanindara, en banlieue de Conakry. Elle porte sur un fusil de calibre 12 et ses cartouches, une carabine 44, une PMAK, un TT30, avec ses munitions, une petite hache, un couteau de fabrication américaine, une torche-étrangleur, selon le procès verbal rédigé par l'huissier qui a conduit l'opération. (Image d'archives) Sur la démarche ayant conduit à cette découverte ce lundi 28 mars 2022, le Procureur général près la Cour d'appel de Conakry qu'il a été signé une réquisition dans le cadre de l'exécution d'une décision de justice à la requête de M. Abdoulaye Diallo, commerçant résident au Libéria, domicilié au quartier Kissosso, lequel avait requis de Me Laye TernaSamoura et Ouo Ouo Kpoghomou l'obtention d'une réquisition auprès du Parquet général de l'exécution d'une décision de justice.

« La demande est passée devant la commission, nous l'avons signée. L'huissier part sur le terrain, pour exécuter. A sa grande surprise, il retrouve dans la chambre de l'épouse de M. Abdoulaye Sow un fusil de calibre 12 et ses cartouches, une carabine 44, une PMAK, (un) TT30, avec ses munitions, une petite hache, un couteau de fabrication américaine, une torche-étrangleur. Voici le procès verbal de l'huissier qui nous a été communiqué », a expliqué d'emblée Charles Wright.

« Le monsieur, ayant compris qu'il y a eu découverte d'armes à son domicile, a pris l'échelle pour sauter par la fenêtre et prendre la poudre d'escampette. Je suis heureux de vous porter à la connaissance de l'opinion publique qu'il a été arrêté et va être déféré le lundi au parquet de Dixinn pour qu'une information judiciaire soit ouverte. D'où sont venues ces armes ? C'est la grande question. On

informera au fur et à mesure l'évolution de cette procédure, en collaboration avec le procureur d'instance », a-t-il poursuivi.

Tout en interdisant aux officiers de police judiciaire de communiquer sur leurs différentes opérations de saisie, Charles Wright semble trouver en cela une sorte de propagande ou de publicité autour de leur travail.

« J'ai dit à la police et à la gendarmerie : vous ne faites pas le travail pour en faire une publicité. Aucun officier de police judiciaire n'est habilité désormais à communiquer, parce que ça devient de la pagaille. Ce n'est pas un trophée de guerre que vous brandissez pour dire que votre service travaille bien », a coupé court le Procureur général près la Cour d'appel de Conakry.

Source : GuinéeNews

Gendarmerie nationale Guinéenne : Le procureur Charles Wright sévit contre deux OPJ



A travers une décision qu'il a rendue publique ce lundi 28 mars 2022, le Procureur général près la Cour d'appel de Conakry a suspendu l'habilitation de deux officiers de police judiciaire. La première sanction concerne le Colonel Abdoul Rahim Baldé, Directeur adjoint de la Direction centrale des investigations judiciaires de la Gendarmerie nationale.

Il lui est reproché des faits présumés de corruption, constitutifs de manquements graves aux obligations liées aux fonctions de police judiciaire, selon Alphonse Charles Wright.

Quant à la deuxième suspension, elle s'applique sur le sous-lieutenant Mamadou Dian Alpha Diallo, Commandant adjoint de la Brigade de recherche de gendarmerie de Sonfonia. A la charge de cet autre OPJ, il est mis à l'index des faits d'abus d'autorité et de détention illégale, constitutifs également de manquements graves aux obligations liées aux fonctions de police judiciaire, motive le Parquet général.

Source : GuinéeNews



La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !



Match de barrage aller du mondial 2022 : Le Mali se saborde, la Tunisie se rapproche du Qatar

Trois des quatre pays de cette partie du continent, engagés dans les barrages de la Coupe du monde de foot Qatar 2022, se sont imposés ce vendredi lors de la manche aller. Le premier round des barrages de la Zone Afrique s'est déroulé ce 25 mars avec cinq matchs disputés.



La Tunisie a pris une nette option sur la qualification pour le Mondial 2022, en s'imposant sur le terrain du Mali (0-1), vendredi dans le cadre du barrage aller.

Devant un stade du 26 mars bien garni, les Aigles s'assuraient d'entrée de jeu, la possession du ballon. Une frappe du revenant Abdoulay Diaby poussait Ben Saïd à la parade (15ème). C'est ensuite une frappe enroulée puissante de Bissouma qui frôlait le montant gauche de Ben Saïd et faisait courir un frisson dans les tribunes (29ème). La Tunisie répliquait par Ben Romdhane, dont la frappe croisée à ras de terre menaçait Mounkoro (33ème).

Le cauchemar de Sissako

Alors qu'ils dominaient globalement leur sujet, les hôtes allaient se saborder. Sentant Jaziri venir dans son dos, Moussa Sissako remettait

le ballon vers son but. Stupeur, sa passe mal dosée trompait Mounkoro (37ème, 0-1) ! Sonné, le jeune défenseur du Standard de Liège était consolé par ses coéquipiers. La troisième sélection de cet ancien du PSG tournait ensuite au cauchemar total. Distancé par Jaziri, le joueur de 20 ans accrochait l'attaquant du Zamalek. M. Tessema sort immédiatement le carton rouge.

Coincés entre le désir de se racheter et la crainte de se découvrir, les Maliens tentaient mais n'allaient jamais mettre hors de position une Tunisie ravie de l'aubaine. Recroquevillés, les Aigles de Carthage réussissent le coup parfait en s'imposant sans encaisser de but. De quoi aborder le plus sereinement du monde la manche retour, le mardi 29 mars à Radès.

Source : football365.fr

L'Egypte gagne la première manche contre le Sénégal

L'Egypte a remporté la manche aller face au Sénégal (1-0), vendredi au Caire dans le cadre des barrages qualificatifs du Mondial 2022.

L'Egypte a battu le Sénégal (1-0), vendredi en barrage qualificatif aller du Mondial 2022. Devant un stade International du Caire à guichets fermés, cette rencontre entre finalistes de la dernière CAN débutait par un coup de théâtre. Servi dans la surface, Salah pivotait et trouvait la transversale. Le ballon ricochait sur l'infortuné Saliou Cissé et terminait sa course au fond des filets de Mendy (4ème, 1-0) ! Désorientés par ce but malheureux, les champions d'Afrique perdaient ensuite la blessure d'Abdou Diallo, remplacé par Pape Abou Cissé (15ème). Plus joueurs que pendants, les Pharaons insistaient, notamment sur les côtés. Un bon coup de tête de Mostafa Mohamed trouvait les gants de Mendy (24ème).

Le temps fort égyptien terminé, le Sénégal se reprenait. Les hommes d'Aliou Cissé remontaient le bloc et poussaient pour égaliser. Les intentions étaient là, mais les occasions nettes restaient rares, à l'exception de cette frappe de Sadio Mané, prise en léger déséquilibre au grand soulagement des Egyptiens (37ème). La sortie d'Abdelmoneïm, touché au visage et remplacé par Yasser Ibrahim (39ème), ne changeait rien à la physionomie du match, réduit progressivement à une attaque-défense.

Mané manque la cible

Le Sénégal allait-il refaire son retard ? Tel était l'enjeu de la seconde période. Il s'en fallait de quelques centimètres, quand Sadio Mané envoyait son coup de tête au ras du poteau gauche (50e). Les Lions de la Teranga continuaient ensuite de se casser les crocs sur El-Shenawy et cette compacte défense des Pharaons. Ce sont ces derniers qui, par l'intermédiaire de Marmoush, se créaient la dernière grosse occasion (86ème). Le score en restait là. Le Sénégal devra renverser la vapeur sur sa pelouse, mardi.

Source : Le Challenger



Bélier (21 mars - 19 avril)

La conjonction Pluton/Jupiter conscientise votre valeur professionnelle, et votre ambition est particulièrement importante en ce moment. Mais attention à ce petit côté arriviste, pas toujours agréable, qui vous rend prêt à tout pour arriver à vos fins.

Vous allez peut-être devoir vous occuper sérieusement de vos comptes. Ce n'est vraiment pas quelque chose que vous affectionnez, mais quand faut y aller, faut y aller, vous n'avez pas le choix ! La journée s'y prête, c'est une bonne occasion de le faire.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Dans le travail pour obtenir ce que vous souhaitez, vous ramez, si la route n'est plus très longue, que la destination est proche, tenez bon, car de vraies opportunités se présentent aujourd'hui. Aucune complication ne vient gêner votre évolution.

Si votre banquier vous demande des comptes, c'est que votre situation financière a besoin d'une petite mise au point. Beaucoup de dépenses ou des échéances de crédit trop élevées, vos finances doivent être surveillées de très près.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous vous activez pour faire avancer un dossier, obtenir un rendez-vous avec un client, un fournisseur, un collègue d'un autre service, etc. Pour cela, vous recevrez le soutien de Jupiter. Vous bataillerez ferme pour parvenir à vos fins ! Pour vous et aussi pour votre famille, vous envisagerez un investissement qui représentera également un engagement financier sur du long terme. Vous ne penserez pas qu'à vous. Vous vous préoccuperez aussi de l'avenir patrimonial de vos proches.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vos fonctions sont en train d'évoluer. Votre service est en ébullition. Des changements sont imminents. Vous êtes pris par ce filet. Il faut prendre une décision, rester ou partir ! Demandez conseil auprès d'un chef de confiance ! Il pourra vous conseiller !

Vous voilà très motivé pour réaliser de fortes économies. Un rendez-vous est possible auprès de la banque. Rien ne vous arrête pour gagner un peu d'argent. Une petite activité supplémentaire est possible. Elle mettra du beurre dans les épinards !



Lion (22 juillet - 23 août)

La conjonction Jupiter/Pluton dans le domaine du quotidien renforce votre ambition, déjà bien puissante. Vous pourriez vite devenir égocentrique, en goûtant aux plaisirs du pouvoir ! Modérez un peu vos ardeurs professionnelles, retrouvez l'humilité.

Vous pourriez être amené à vous interroger au sujet de sommes d'argent provenant d'une tierce personne. Donation, héritage, des legs peuvent arriver soudainement. Peut-être un oncle d'Amérique qui vous veut du bien ? En tout cas, c'est une bonne nouvelle.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Une touche de créativité et un peu de motivation, c'est le programme pour cette journée de travail. Les astres encadrent vos démarches, vous pourriez tenter de nouvelles aventures professionnelles ou viser un nouveau poste. Vous avez du courage.

Pas de place pour le relâchement, l'argent, ça se gagne, et aujourd'hui, plus que d'habitude vous avez besoin d'en gagner. Vous avez des projets qui demandent de l'investissement financier. Vous devez vous accrocher, votre patience finira par payer.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous serez le maître d'oeuvre de votre carrière. Votre ambition sera gonflée à bloc... Vous ne perdrez pas votre temps ni votre énergie avec des collègues, qui seront tout sauf motivés. Parallèlement, vous aurez une nette préférence pour la vie de bureau.

Ami Balance, pour les achats importants, vous n'agirez jamais sans avoir obtenu l'aval de votre partenaire, d'autant plus si votre compte bancaire est commun. En effet, si vous le mettez en fâcheuse posture, vous serez deux à l'être également...



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Pour évoluer, vous devez prendre un risque. L'activité actuelle vous ennuie. Elle tombe dans la routine. Des négociations ouvrent un avenir. Sachez faire le tri, lisez entre les lignes les propositions reçues ! La prudence s'impose quand même !

Votre salaire fond à vue d'oeil. Les charges sont importantes et vous désirez vous faire plaisir. Les coups de coeur sont importants. Ils concernent les gadgets, comme les objets décoratifs. Tentez de faire les brocantes ! Elles permettront des économies.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre esprit terre à terre du jour vous est très utile. Vous en profitez pour travailler d'arrache-pied, et rattraper le retard accumulé ces derniers temps. Vous décidez de ne plus remettre à demain ce que vous pouvez faire le jour même ! Avec cette belle conjonction planétaire dans votre domaine financier, l'expansion est à prévoir, n'en doutez pas. Il suffit simplement de ne pas trop vouloir gâter vos proches à tout prix ! Modérez vos dépenses, qui sont importantes aujourd'hui.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Un petit manque de concentration et tous vos efforts tombent à l'eau. Il est temps de rectifier le tir, cher ami Capricorne. Ne vous laissez pas gagner par la fainéantise. Pour vous perfectionner, entourez-vous de personnes fiables et professionnelles.

Vos charges s'alourdissent, du coup, vos comptes sont moins fournis. Vous cherchez des solutions pour remédier au problème. Quitte à cumuler plusieurs emplois, vous tentez le tout pour le tout. Ce qui compte, c'est votre détermination.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous aurez un intéressant coup à jouer. Faites confiance à votre adaptabilité. Ami Verseau, vous aurez tendance à prendre de plus en plus d'importance. Vous allez déborder d'enthousiasme à l'idée de personnaliser votre environnement professionnel.

Pour sortir de la galère financière, vous accepterez bien volontiers de vous plier à toutes les contraintes financières en vigueur. Vous le ferez même de bonne grâce. Aujourd'hui, vous vous efforcerez de dépenser pas plus que vos recettes...



Poisson (19 février - 21 mars)

Il faut saisir une occasion de vous épanouir. Elle ne tarde pas à arriver. Le hasard vous met face à une opportunité ! Un collaborateur peut vous apporter une piste très intéressante ! Toutefois, tenez-vous à votre opinion ! Il pourrait vous influencer.

Vous devez faire attention à vos coups de coeur ! Ils concernent les vêtements et vous aimez les articles chers. Il est possible que des regrets arrivent. Ne cédez pas à des pulsions d'achat. Comparez les prix, flânez ou dénchez de bonnes affaires.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



1010 **Malikilé**



Les sanctions anti-français
Ne nous laissons pas manipuler!



1011 **Malikilé**



Liberté provisoire
pour Oumar Marika
Que fera le tonitruant
homme politique ?



1012 **Malikilé**



De Montargis, Taï à la rencontre
de "Sira" à djaz Anka Wuli Mali V"
"Au sud, les gens commencent à partir de Chamoula"



1013 **Malikilé**



Operation Kaktoul
Du renfort pour le front
Sud à Sikasso



1014 **Malikilé**



Après les sanctions CEDEAD-UEMOA
Le Mali vers un bras de fer
ou un compromis ?



1015 **Malikilé**



Sanctions CEDEAD-UEMOA
La riposte du gouvernement



1016 **Malikilé**



Sanctions de la CEDEAD contre le Mali
Une pluie de réactions



1017 **Malikilé**



Chequeil Kokalla Maiga
L'Homme de l'Année 2021



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23